

## Annoncer son défibrillateur pour sauver des vies

Les propriétaires de défibrillateurs sont invités à annoncer leurs appareils via un formulaire en ligne dans le but d'augmenter les chances de survie de personnes victimes d'un accident cardiaque.

La Journée nationale du numéro d'urgences 144, qui se déroule chaque année le 14 avril, vise à mieux faire connaître le numéro d'appel des urgences vitales 144 à la population, et à la sensibiliser au travail des services de sauvetage. Cette année, la Fondation Urgences Santé a décidé de profiter de cette journée pour rappeler l'importance d'accéder rapidement à un défibrillateur en cas d'arrêt cardiaque. Il est en effet reconnu qu'en cas d'arrêt cardiorespiratoire (ACR), les manœuvres de réanimation ainsi que l'utilisation d'un défibrillateur externe automatique augmentent les chances de survie du patient. Il est toutefois nécessaire que cette intervention ait lieu le plus rapidement possible, dès les premières minutes qui suivent l'ACR.

Afin de pouvoir diminuer le délai entre l'ACR et la première défibrillation, la Fondation Urgences Santé a lancé à cette occasion un appel aux propriétaires de défibrillateurs sur sol vaudois (pharmacies, cabinets médicaux, entreprises, communes, etc.). Il leur est demandé d'annoncer leur défibrillateur via un formulaire Internet accessible sur la page d'accueil du site [www.urgences-sante.ch](http://www.urgences-sante.ch). Les régulateurs de la centrale pourront ainsi transmettre une information aux témoins d'un arrêt cardiaque pour engager au plus vite un tel appareil.



Pour aider à sauver des vies, il est demandé aux propriétaires de défibrillateurs de les annoncer via un formulaire accessible à cette adresse: [www.urgences-sante.ch](http://www.urgences-sante.ch)

### STRATÉGIE EFFICACIE

En se référant aux expériences internationales en la matière, à l'organisation des soins et aux particularités géographiques du canton, répertorier les défibrillateurs privés, présents en grand nombre sur sol vaudois, s'avère une stratégie plus efficace qu'une installation de ce type d'appareil dans les lieux publics.

Annoncer son défibrillateur peut en effet permettre ensuite aux régulateurs de la centrale de transmettre une information aux témoins d'un arrêt cardiaque pour obtenir au plus vite un tel appareil. Car si les ambulances et les SMUR sont tous équipés d'un défibrillateur, l'usage d'un appareil avant l'arrivée des secours professionnels peut aider à sauver des vies. ■

## « La pire des choses, c'est de ne rien faire » Dr Claude Danzeisen, responsable de la campagne au Service de la santé publique



Un défibrillateur augmente les chances de survie du patient, mais l'intervention doit avoir lieu dès les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiorespiratoire.

### Avant le lancement de la campagne, combien de défibrillateurs étaient annoncés ?

Plus de 250 appareils étaient recensés pour les cantons de Vaud et Neuchâtel. On estime qu'en Suisse romande, la moitié des défibrillateurs ne sont pas recensés, raison pour laquelle nous avons souhaité faire cet appel à la population et aux responsables en leur demandant de les déclarer parce que cela peut sauver des vies.

### Quel comportement avoir face à quelqu'un qui vient de faire une attaque ?

Il s'agit en premier lieu d'appeler le 144 et de démarrer le massage cardiaque qui va permettre de faire circuler le sang vers le cerveau et les organes vitaux. C'est cela qui va

sauver la vie de la personne. Dans un second temps, les secours pourront vous transmettre l'adresse où se trouve le défibrillateur le plus proche de manière à ce que vous puissiez envoyer quelqu'un le chercher. C'est un appareil simple d'utilisation, que tout un chacun peut utiliser.

### En attendant le défibrillateur, ou s'il n'y en a pas, que faire ?

Les secours vont vous aider et vous expliquer comment faire le massage cardiaque, la manière de positionner les mains, le rythme. Il ne faut pas avoir peur de faire ces gestes. La pire des choses, face à une personne qui fait un arrêt cardiaque, c'est de ne rien faire. On ne peut pas aggraver la situation. ■

Publicité

**MASSON**  
& CIE SA



**PASSION CARRELAGE**  
Dans notre expo, trouvez mille et une idées déco

Ch. du Silo 3 - 1020 Renens - Tél.: +41(0)21 633.08.08 - Fax: 021 633.08.09  
[info@masson.ch](mailto:info@masson.ch) [www.masson.ch](http://www.masson.ch)